

RÈGLEMENT DIABLES DU BRÉZÈME 2016

1- ORGANISATION

L'association Courir Livron Loisir organise la course nature LES DIABLES DU BRÉZÈME, course pédestre disputée sur monotrace et chemins balisés sur une distance de 12 km ou 2 x 6 km en relais à deux ainsi qu'une course enfants. Le départ et l'arrivée ont lieu à Livron-sur-Drôme (sur l'esplanade du Plana dans le Haut-Livron). Le passage du relais s'effectuera au Château de la Rolière (environ au 6^{ème} km). Une navette sera disponible pour rejoindre le lieu du passage du relais. Cette course est ouverte à tous, hommes ou femmes licenciés ou non à partir de cadet (personnes nées avant 1999). Vous disposerez à proximité (stade la Sablière) de sanitaires : WC, douches.

2- ADMISSION

Les inscriptions ne seront enregistrées que sur présentation d'une licence FFA ou d'une licence sportive en cours de validité délivrée par une fédération agréée (sur laquelle apparaît la non contre-indication à la pratique de la course en pied en compétition) ou pour les non-licenciés d'un certificat de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an. **Il sera conservé par l'organisation.**

3- INSCRIPTION

- Par courrier avant le 20 août 2016 à Élisabeth CARTON – CLL – 485 chemin des Buis – Quartier Domazane – 26250 LIVRON – accompagnée de votre règlement à l'ordre de COURIR LIVRON LOISIR avec copie de votre licence ou de votre certificat médical. Retrait des dossards à partir de 7h30 sur l'esplanade du Plana - Haut-Livron.

4- DÉPART ET PARCOURS

- 9h : départ du 12km et du relais 2 x 6km. Une barrière horaire sera mise en place : les coureurs passant après 10h30 au ravitaillement du passage de relais (6km) seront mis hors course.
- 10h30 : départ de la course enfants

5- SÉCURITÉ

Il est interdit de suivre le coureur avec un véhicule motorisé ou non. Le parcours sera balisé par de la rubalise et un fléchage.

6- ASSISTANCE

1 poste de ravitaillement liquide et solide et 2 points d'eau seront installés sur le parcours.

7- RÉCOMPENSES

Un sac à bretelles sera offert aux 150 premiers inscrits. Les récompenses (coupes et lots), distribuées vers 11h30 sur l'esplanade du Plana, seront remises par catégorie. Le club ou l'association le plus représenté sera récompensé. Un tirage au sort est prévu en fin de podium suivi d'un vin d'honneur.

8- ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de l'UFOLEP. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

9- DROITS D'IMAGE

Les participants par l'acceptation de ce règlement donnent aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et de diffuser toutes les images ou les films de la course.

10- ANNULATION DU FAIT DU COUREUR

Aucun remboursement ne sera effectué.

11- ENGAGEMENT PERSONNEL

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

12- COURSE ENFANTS

Cette épreuve est gratuite et non chronométrée, départ 10h30. Une médaille et une collation seront remis aux participants.